

CALENDRIER DES PROCÉDURES

RENTRÉE UNIVERSITAIRE SEPTEMBRE 2024



Prêt à optimiser votre réussite ?
 Découvrez les aspects forts et les défis de votre projet grâce à notre outil d'autoévaluation !

Rendez-vous sur monespacesn.campusfrance.org

ORIENTATION

RDV D'ORIENTATION INDIVIDUEL
 Du 13 septembre 2023 au 1^{er} décembre 2023.
 Prendre rendez-vous sur monespacesn

Service gratuit

2 HEURES CHRONO D'ORIENTATION
 Tous les mercredis du 11 octobre 2023 au 29 novembre 2023 de 15h à 17h : sur le tchat et sur facebook

Service gratuit

SÉANCES D'AIDE AU REMPLISSAGE DE DOSSIER
 du 9 octobre 2023 au 1^{er} décembre 2023
 Prendre rendez-vous sur monespacesn

Service gratuit

2 HEURES CHRONO PRÉPARATION AU DÉPART
 Tous les mercredis du 17 Avril 2024 au 14 Août 2024 de 15h à 17h : sur le tchat et sur facebook

Service gratuit

Prouvez votre bonne connaissance du français aux établissements en passant des tests officiels TCF, DALF à l'Institut Français.

NB : Si vous avez déjà un dossier vous ne devez pas en créer un autre.

Si vous avez perdu l'accès de votre compte, rapprochez-vous de l'espace Campus France de votre zone de résidence.

FORMATIONS	CHOIX DE FORMATIONS	SOUSSION DU DOSSIER	PAIEMENT DES FRAIS D'ADHÉSION AU SERVICE	ENTRETIEN PÉDAGOGIQUE	RÉPONSES DES ÉTABLISSEMENTS	CHOIX DÉFINITIF
ECOLES D'ARCHITECTURE BUT (EX DUT) LICENCE 1 LICENCE 2 LICENCE 3 LICENCE PRO MASTER 1 ET 2 ECOLES D'INGÉNIEURS	À partir du 1 ^{er} octobre 2023 sur : www.senegal.campusfrance.org	Jusqu'au 15 décembre 2023	Jusqu'au 20 décembre 2023	Jusqu'au 8 mars 2024	Jusqu'au 30 avril 2024 sur votre espace personnel	Jusqu'au 31 mai 2024
CLASSE PRÉPA (CPGE) BTS BTSA DCG	De janvier à mars 2024 sur : www.parcoursup.fr Attention au respect des étapes et des délais !	Créer et soumettre le dossier Campus France du 1 ^{er} avril au 25 juillet 2024 « Je suis accepté »	Jusqu'au 31 juillet 2024	Du 15 avril au 16 août 2024	la procédure de Campus France est obligatoire pour tout candidat souhaitant déposer une demande de visa étudiant long séjour même si vous avez obtenu une préinscription directement auprès d'un établissement non connecté ou sur parcoursup.	
ÉTABLISSEMENTS ET FORMATIONS NON CONNECTÉS	Créez votre dossier Campus France sur : www.senegal.campusfrance.org « Je suis accepté », puis soumettez-le du 1 ^{er} avril au 25 juillet 2024		Jusqu'au 31 juillet 2024	Du 15 avril au 16 août 2024		
RENTRÉE DÉCALÉE (Janvier 2024)		Du 1 ^{er} octobre au 16 novembre 2023	Jusqu'au 22 novembre 2023	Jusqu'au 15 décembre 2023		
DOCTORAT	Se renseigner sur le site www.senegal.campusfrance.org annuaire des doctorats					

FIN DE PROCÉDURE CAMPUS FRANCE

31 août 2024

À compter de cette date plus aucun dossier ne sera traité.
 RDV à la prochaine campagne.

CRITÈRES D'INÉLIGIBILITÉ

- Ne sont pas éligibles pour la procédure Campus France Sénégal :
- ✗ Tout candidat ayant fait le bac plus de 2 fois et qui candidate ou est accepté en 1^{ère} année (Licence, BUT, BTS, CPGE, DCG, Bachelor, CUPGE).
 - ✗ Tout candidat ayant obtenu son bac avec la mention passable dont la moyenne cumulative (seconde - première et terminale) est inférieure à 10 et qui candidate en 1^{ère} année (Licence, BUT, BTS, CPGE, DCG, Bachelor, CUPGE).
 - ✗ Tout candidat préparant ou ayant obtenu un Bac Arabe et ne pouvant présenter un test de français de niveau B2 minimum (Test disponible à l'Institut français du Sénégal).
 - ✗ Tout candidat ayant repris au moins 2 années dans un cycle et qui candidate ou est accepté dans le même cycle.
 - ✗ Tout candidat ayant obtenu sa Licence en 5 ans ou plus (avec changement ou non d'établissement) et qui candidate ou est accepté dans un cycle de licence.
 - ✗ Tout candidat demandant une formation impliquant une régression de plus d'un an.
 - ✗ Tout candidat inscrit dans une formation ne délivrant pas d'ECTS (Système Européen de transfert et d'accumulation de crédits).
 - ✗ Tout candidat inscrit dans une formation ou ayant obtenu un diplôme non accrédité par l'ANAQSUP et/ou le CAMES.
 - ✗ Tout candidat non sénégalais ne pouvant justifier d'une année d'étude validée ou d'un contrat de travail d'au moins un an au Sénégal.
 - ✗ Tout candidat ayant produit de faux documents (passible d'une suspension de 5 ans).

Si vous êtes dans l'un de ces cas, vous ne devez pas candidater ni payer les frais d'adhésion au Service. Aucun remboursement ne sera effectué.



DATE DÉPOT DEMANDE DE VISA : À partir du 1^{er} mai et au moins 1 mois avant le début des cours

ATTENTION : 1 - L'entretien pédagogique n'est pas un passage obligatoire. Certains candidats ont des dossiers complets et il n'est pas nécessaire de les convoquer en entretien.
 2 - Le paiement des frais d'adhésion au service est uniquement pour les candidats ayant reçu la demande de paiement.